

REGLEMENT DES FINALES DES COUPES

Club organisateur + District 17

4 finales : Coupe départementale féminine, Challenge des Réserves, Challenge Charente-Maritime et Coupe Aristide Métayer.

Sécurité : A la charge du club organisateur

Entrées : Club organisateur + District (2 personnes minimum). Commencer les entrées dès 9h30 Prix : 5 €.
Les billets sont fournis par le District.

Parking : A prévoir par le club

Sonorisation, Animation : La sono est fournie par le district et l'animation est assurée par le club.

Vestiaires : 6 vestiaires joueurs + 2 vestiaires arbitres. Faire un planning.
Demander aux joueurs (es) de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires : argent, montre, portable chéquier etc.
Le district ou le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Terrains : 1 terrain plus une aire d'échauffement ou 2 terrains

Buffet, buvette : Club organisateur.

Arbitres : CDA. Accueil fait par un membre CDA.

Équipes : Le délégué de chaque rencontre est désigné par le District.
Le club organisateur doit prévoir de l'eau pour les matches, des boissons non alcoolisées et collation pour chaque équipe et pour les officiels, après le match.

Ballons :
Le District fournira les ballons du match.

Repas de midi : A la charge du club organisateur. Gratuit pour les officiels du District présents sur le site (30 personnes). Une liste sera fournie au club.

Feuille de recette : A la charge du trésorier du District ou de son représentant.
Le club organisateur perçoit 20% de la recette des entrées du stade. La billetterie est tenue par les membres du District

Feuille de match : Le délégué de chaque rencontre s'en occupe et fait le nécessaire auprès des équipes concernées et des arbitres. A remettre au secrétaire général du District à la fin de chaque rencontre.

Remise des coupes : Après chaque rencontre par un membre officiel du District

Vin d'honneur: organisé par le Club.

Accès au stade gratuitement :

- Les équipes participant aux finales (16 joueurs). **(1)**
- Les dirigeants, les éducateurs des finalistes **(1)**
- Les arbitres prévus pour ces matchs ainsi que les délégués. **(1) + 1** billet d'invitation par officiel
- 16 billets d'invitation seront distribués aux équipes qualifiées pour ces finales dès leur arrivée (A l'entrée).
- Les membres du district élus ou cooptés, les arbitres n'officiant pas, les entraîneurs **(1)**
- Les élus locaux La presse.
- Les enfants jusqu'à 13 ans

(1) Présentation de la licence de la saison en cours.

Durée :

- pour les seniors féminines : 2 x 45' et tirs aux buts
- pour les seniors masculins : 2 x 45 Si prolongation 2 x 15' et tirs au but si nécessaire.